

Québec, le 1^{er} novembre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 17 octobre 2023 par le député de Matane-Matapédia concernant le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Plus précisément, le député demande pourquoi le ministre responsable de cette région n'est pas un élu ou une élue de cette région. Le député sait sans doute déjà qu'il n'est pas inhabituel que dans un gouvernement, certains ministres soient responsables de régions où ils ne sont pas élus, même si on y retrouve parfois des députés du parti ministériel.

Le député a d'ailleurs lui-même été, entre 2012 et 2014, ministre délégué dans un gouvernement dont certains de ses collègues étaient responsables de régions où ils n'étaient pas élus, alors que d'autres députés du Parti Québécois y étaient élus.

Je lui rappelle notamment que le ministre qui fut nommé responsable de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec n'y était pas élu, alors que les députés Marjolain Dufour, Lorraine Richard et Luc Ferland y étaient élus sous la bannière du Parti Québécois.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le premier ministre du Québec,



François Legault